L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 OCTOBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 17 OCTOBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

TICKET ÉLECTORAL.

Electeurs pour tout l'Etat:
GEORGE W. RACE, d'Orléans.
W. F. BLACKMAN, de Claiborne.

Remplaçants:
DURANT DAPONTE, d'Orléans.
E. J. ELLIS, de Ste-Hélène.

Electeurs:
Premier District—A. SAMBOLA, d'Orléans.
Deuxième " H. B. BRADY, d'Orléans.
Troisième " DR. C. WARD, d'Iberville.
Quatrième " S. J. POWELL, de Ouest Feliciana.
Cinquième " F. M. GOODRICH, de Carroll.

Remplaçants:
Premier District—W. S. THOMPSON, de Ste-Hélène.
Deuxième " J. H. KENNARD, d'Orléans.
Troisième " H. H. WALSH, d'Est Baton-Rouge.
Quatrième " E. N. CULLUM, des Avoyelles.
Cinquième " J. H. BRIGHAM, de Morehouse.

Pour le Congrès:
Premier District—LOUIS ST-MARTIN, d'Orléans.
Deuxième " C. S. HUNT, d'Orléans.
Troisième " ADOLPH BAILEY, de St-Landry.
Quatrième " MICHAEL RYAN, des Rapides.
Cinquième " G. W. McCRANIE, de Ouachita.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi — un terrain situé dans le Quatrième District, face à la rue de la Levée, dans l'îlet borné par cette rue et celles Rousseau, Jackson et Joséphine, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.—De plus, la moitié indivise d'un terrain dans la ville d'Alger, dans l'îlet compris entre les rues Delaronde, Seguin, Bouny et Villeré, avec les bâtisses qui s'y trouvent.—Et à 10 heures et demie, au magasin de E. Marsh Denman & Co, rue Gravier, entre Carondelet et Baronne, deux magnifiques voitures et leurs harnais.

Par M. Kerber, encanteur de Jefferson, à 10 heures, au coin des rues Marengo et Coliseo, dans la ville de Jefferson—un lot de meubles, 21 vaches laitières, 1 taureau, 2 chevaux, charrettes, voitures, etc., d'une succession.

Par C. E. Fortier, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—un lot de terre avec toutes les bâtisses, situé dans le faubourg Tremé, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Robertson, Villeré et Esplanade, face à la rue Robertson.

Par Thomas & Spear, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un lot de terre dans le Troisième District, avec une maison, etc., face au Chemin du Bayou, entre Broad et Dorgenois; un autre lot de terre avec deux petites maisons, face au Chemin du Bayou; un lot de terre dans le Deuxième District, rue Ste-Anne, entre Claiborne et Derbigny, avec une maison en briques, &c.

Par G. de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—un terrain avec une maison basse en bois, &c., dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues St Antoine, Claiborne, Prosper et Annette.

Par S. Guinault, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un lot de terre face à la rue Royale, entre St Philippe et Ursulines, avec une maison en bois et une belle bâtisse en briques dans la cour.

Par C. E. Girardey & Co., à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—un terrain situé dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Washington, Quatrième, Magazine et Camp. — Aussi, trois terrains sur l'Avenue Washington, Quatrième District.—Aussi, une maison et deux terrains dans le Troisième District, face à la rue St Jean-Baptiste, avec une maison basse, &c.

Par E. Ruser & Co., à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée—200 caisses bottes, souliers et brodequins, 200 dou. chapeaux et sacs de voyage.

Par J. Déjan Jr., à 10 heures, au No 86 de la rue Dauphine, entre St Louis et Conti, tout le contenu de la résidence, consistant en meubles, literie, linge de table, couvertures, faïence, ustensiles de cuisine.

Par Montgomery, Bros. & Co., à leur salle d'encan rue du Camp—Un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Magnifiques chevaux appareillés et de montures, vaches laitières, buggies, wagons, harnais, ect.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 30 de la rue de Chartres—350 caisses bottes, souliers et brodequins.—Aussi, 450 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Aéad Gattlemen, au coin des rues Chartres et St Louis—meubles.—Au magasin de Mme Sophie Seeuws, balance de stock.

Par Jos. N. Robert, au No 44 de la rue Vieille-Levée—marchandises sèches étrangères et du pays.

Par O. Valeton, au No 43 de la rue Tchoupitoulas—jambons.

Par A. Dechêne, aux numéros 88 et 90 de la rue Tchoupitoulas—vin rouge, groceries, papier, etc.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue Magazine—quincaillerie, ferblanterie française, bois d'orangers.

Par Vincent & Co, au No 18 de la rue de Chartres—habillements, chapeaux et lingerie.

Par Hols, Stern & Co, au No 21 de la rue de Chartres—marchandises sèches.

Par E. Ruser & Co, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille Levée—400 caisses bottes et souliers.

Achetez vos conserves et chocolats chez D. Ernest Turgis, 98 Vieille-Levée.

ATTENTION!

Ventes à l'encan de ce jour par le Shérif.

A 10 1/2 heures A. M., aux entrepôts de E. Marsh Denman & Co., rue Gravier, entre celles Carondelet et Baronne, Premier District, deux magnifiques voitures avec leurs harnais neufs.

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un terrain considéré de valeur, situé rue de la Levée, entre celles Jackson et Joséphine, Quatrième District, et la moitié indivise d'un terrain aussi de valeur, situé dans la ville d'Alger, rive droite et faisant face à la rue Delaronde.

Pour les détails, voir aux annonces.

Chaussures à l'encan.—MM. Hoffman, Marks & Co vendront aujourd'hui, 17 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan de la rue de Chartres, No 30: 350 caisses de bottes, souliers et brodequins, ainsi que plusieurs des plus beaux assortiments de la saison, et d'importation récente. La vente est sans réserve, ce qui favorise les acheteurs.

Voyez l'annonce.

René Gutierrez, encanteur, vend aujourd'hui, à 10 heures, à son magasin, encoignure Chartres et St Louis, un lot de meubles, marchandises sèches, etc. A midi, au magasin de Mme Sophie Seeuws, articles de mode et de saison, étant la balance du stock. Voir aux avis.

Grande vente à crédit.—MM. Louis Stern & Bros vendront lundi, 19 octobre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan rue du Magasin No 38 et rue Gravier No 98—1600 caisses de bottes, souliers et brodequins composant un assortiment convenable pour la ville et la campagne, et d'importation récente. On verra dans l'annonce relative à cette vente les conditions de crédit qui sont offertes pour du bon papier de ville endossé. Cet encan, qui sera continué jusqu'à ce que tout soit écoulé, aura lieu sans aucune limite ou réserve.

Vente de meubles pour cause de départ.—M. J. Déjan, encanteur, vendra aujourd'hui, à 10 heures du matin, rue Dauphine No 86 entre les rues Conti et St-Louis, tout l'ameublement d'une maison consistant en articles de ménage, lits et linge de table etc. La vente est positive pour cause de départ.

Quincaillerie.—L'attention des marchands de quincaillerie est appelée sur la vente annoncée comme devant être faite aujourd'hui à 11 heures du matin, par M. D. Morphy, encanteur.

ENREGISTREZ-VOUS ET Vérifiez vos Certificats.

ATTENTION DEMOCRATES!

Il ne reste plus que sept jours, effectifs pour se faire enregistrer. Tout conservateur qui ne se mettra en mesure de voter, donnera en réalité sa voix aux radicaux. On trouvera la loi contenant la formule des serments en tête de la troisième page. Tous ceux qui ne peuvent pas prendre le premier serment peuvent très probablement prêter le troisième qui les dispense de toute question.

New-York, 7 août 1868.

M. L'Editeur:—Plusieurs de nos correspondants, qui sont sans doute très âgés et très respectables, semblent s'inquiéter beaucoup de l'origine des Plantation Bitters (amers d'habitation). Du moment que cet amer est ce que nous disons qu'il est, il importe peu qui en est l'inventeur ou d'où il vient, mais nous déclarons, pour l'information du public en général et du capitaine Wentz en particulier, que le capitaine a dit vrai, que cet amer nous vient des Antilles, que beaucoup des ingrédients qui le composent sont employés avec succès depuis plus d'un siècle, mais que notre combinaison de Calisaya est entièrement nouvelle et nous appartient exclusivement. Le rum et les autres ingrédients sont les mêmes et, selon l'expression de votre correspondant, il n'y a pas de meilleur amer ni de meilleur tonique au monde. Nous les recommandons particulièrement aux personnes qui souffrent de la dyspepsie, de la fièvre en frisson, de la faiblesse, du manque d'appétit, et à toutes celles qui ont besoin d'un tonique et d'un stimulant.

P. H. Drake & Co.,
22 Park Row, N. Y.

EAU MAGNOLIA.—Supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et vendue à moitié meilleur marché. 13, 15, 17

—M. D...., major dans un régiment de cuirassiers était atteint depuis plus de dix ans d'une gastralgie. Il était obligé de se priver de fumer et de prendre du café, ce qui lui pesait fort dans les goûts militaires. Je lui fis prendre chaque jour quatre cuillerées de Charbon de Belloc, une le matin une après cela chaque repas et une le soir à la dernière heure. Il y avait huit jours tout au plus que ce régime était suivi que tout fonctionnait parfaitement. Vingt jours après... le Major D..., fumait, prenait son café... de régime et s'attendait à une guérison parfaite. (Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.) No 8

L'Asservissement de la Nouvelle-Orléans.

Dans sa séance d'avant-hier, le Sénat a adopté un bill qui doit mettre le comble aux mesures imaginées par le parti radical pour asservir la population de la Nouvelle-Orléans et des villes adjacentes. Nous voulons parler de l'acte intitulé: Acte pour régler la nomination des députés shérifs dans les paroisses d'Orléans, Jefferson et St Bernard, et pour restreindre les pouvoirs des shérifs dans le district de police métropolitaine, à l'accomplissement des devoirs qui leur sont imposés par la loi.

Voici le résumé des différentes sections du bill:

Section 1re restreint le droit des shérifs de ces paroisses de nommer des députés au nombre nécessaire pour exécuter les ordres des Cours.

Section 2 porte que les shérifs, si cela est nécessaire, demanderont l'assistance du Bureau métropolitain qui ordonnera immédiatement au surintendant de la police d'appuyer les shérifs.

Section 3 requiert les shérifs de fournir au Bureau métropolitain une liste de leurs députés dans les cinq jours de l'adoption de cet acte. Les députés nouvellement nommés avant d'entrer en fonctions devront se rapporter au Bureau métropolitain.

Section 4 donne au Bureau métropolitain des pouvoirs assez généraux dans les cas de tumulte, émeute, désordres, etc.

Ce bill, comme on le voit, complète les mesures déjà adoptées pour retirer aux fonctionnaires élus par le peuple la plus grande partie de leurs pouvoirs et pour les transférer au bureau de police métropolitaine, composé des créatures du gouverneur.

Tandis qu'à Washington la majorité radicale du Congrès s'ingéniait à retirer au pouvoir exécutif la plus grande partie de ses attributions, ici, la majorité radicale de la Législature concentre les pouvoirs, jusqu'ici répartis entre plusieurs fonctionnaires, dans les mains du chef du pouvoir exécutif. Il paraît que l'idéal du gouvernement républicain qu'invoquent souvent les radicaux n'a pas encore dans leur esprit de formes bien définies, puisqu'ils montrent aussi peu de logique dans l'application de leurs idées gouvernementales. Il est certain que si le gouverneur était démocrate et les maires et les shérifs radicaux, la Législature ferait tout le contraire de ce qu'elle fait.

Ainsi, il est maintenant entendu que toute la population des paroisses d'Orléans, de Jefferson et de St. Bernard, va se trouver soumise à l'autorité absolue d'une police radicale, composée aux quatre cinquièmes de noirs, obéissant au mot d'ordre d'un parti, indépendante des autorités municipales, des fonctionnaires de l'ordre judiciaire, et constituant au gouverneur une véritable garde de janissaires qu'il peut envoyer en guerre, si bon lui semble, dans toute paroisse de l'Etat.

Les maires de la Nouvelle-Orléans, de Jefferson et de Carrollton ne sont plus que des zéros, les shérifs des paroisses n'auront plus le droit de nommer des députés ni d'appeler les citoyens à leur aide pour la préservation de la paix; les autorités municipales et paroissiales n'ont plus qu'un seul pouvoir, d'après la législation nouvelle, celui de lever des taxes onéreuses sur les habitants pour solder la note à payer que leur présentera le Bureau, note qui s'élèvera probablement à un million de dollars par an.

Tout cela est monstrueux, tyrannique et il y a là une oppression plus intolérable que celle que nous avons eu à subir pendant l'occupation militaire, car sous cette occupation on pouvait appeler des abus commis par les subalternes à leurs supérieurs hiérarchiques, tandis que dans la nouvelle organisation, nous nous demandons quel remède auront les habitants contre les abus d'autorité que pourra commettre la police métropolitaine.

Les autorités municipales ont un devoir à remplir, c'est de rechercher s'il n'existe pas de moyens légaux pour résister à l'installation de cette police métropolitaine. La constitutionnalité de la loi qui crée cette police, et celle du nouveau bill sur les shérifs, nous paraît plus que douteuse. Cette législature annihile, en effet, une partie importante des attributions appartenant à des officiers électifs nommés par le peuple en vertu de la Constitution, pour les conférer à de simples agents nommés par le gouverneur. Contraires à tous les précédents et à l'esprit même des institutions républicaines, ces mesures violent les articles 60, 93, 94 et autres, de la Constitution; elles violent en même temps la Charte de la ville et prétendent réduire les conseils municipaux au rôle d'infimes subalternes.

Nous voyons, en effet, dans la loi sur la police métropolitaine, que les villes seront tenues de fournir à cette police les bâtisses, meubles et autres objets qui lui seront nécessaires pour s'installer. Les villes sont également obligées de payer le budget qui sera établi par le Bureau. Ces obligations imposées aux villes sont un empiétement sur les droits que leur confèrent leurs Chartes et un moyen détourné de taxer indirectement les populations. Le droit et le devoir des autorités municipales est de porter devant les cours les questions que soulève l'application de ces lois et de refuser tout subside à la police métropolitaine tant que ces questions n'auront pas été décidées.

Les conseils ont le droit incontestable de voter le budget de la ville, et ils ne peuvent imposer des taxes aux contribuables que dans la limite fixée par la loi. C'est donc à eux qu'il appartient de décider quelle somme sera allouée pour les dépenses de la police; et, s'ils décident de n'allouer que 100,000 par an, nous ne connaissons pas de puissance au monde qui puisse les forcer à voter un million à la police de M. Warmoth.

Dans le cas où les conseils refuseraient ou négligeraient de défendre les intérêts qui leur sont confiés, nous engageons l'association de propriétaires et de contribuables qui est en train de s'organiser à prendre l'affaire en main et à consulter quelques avocats éminents sur les moyens légaux à employer pour affranchir la ville de la nécessité de payer les janissaires de M. Warmoth. Un examen attentif des lois qui se rattachent à la matière fera certainement découvrir plus d'un défaut à la cuirasse dont la Législature a couvert cette organisation liberticide.

Les Candidatures Démocratiques.

Ce n'est pas sans une pénible surprise que nous avons vu le mouvement inauguré au Nord par le journal le *World*, pour changer les candidatures démocratiques, mais c'est avec autant de regret que d'étonnement que nous avons vu deux de nos confrères de la Nouvelle-Orléans appuyer ce mouvement et se livrer à une critique au moins intempestive des candidats conservateurs. Le Sud, admis pour la première fois, depuis la guerre, à se faire représenter à une convention nationale, n'a eu dans le choix des candidats qu'un rôle secondaire; il les a acceptés, acclamés même, en faisant abstraction de ses préférences personnelles. S'il convient à la démocratie du Nord de revenir sur ses choix et de proposer de nouveaux noms aux électeurs, le Sud devra également se soumettre à cette décision, mais il nous semble qu'il ne lui appartient pas de censurer à l'avance les hommes qui sont encore les candidats avérés du parti et qu'il y a quelque chose de peu digne dans cette précipitation à jeter la pierre à ceux que la veille encore on soutenait avec enthousiasme. Nos amis du Nord sont mieux placés que nous ne le sommes pour apprécier la situation, rapportons nous en donc à eux du soin de décider un changement si la nécessité le commande et si les candidats eux-mêmes le conseillent, mais ne nous jetons pas aveuglément dans un mouvement qui n'a pas encore de consistance et qui, nous le craignons, n'a d'autre objet que de satisfaire les vues ambitieuses d'un homme qui est peut-être plus à redouter pour le Sud que le général Grant lui-même.

SEYMOUR ET BLAIR.

Nos lecteurs verront par les dépêches télégraphiques que Seymour et Blair restent les candidats du parti démocrate et que la tentative inconsidérée faite pour débander les forces démocratiques, a échoué complètement. Les meneurs du parti sont loin d'être découragés et d'avoir perdu tout espoir.

Mesures a prendre pour l'élection.—Le comité central fera bien de demander que les précincts d'élection soient considérablement augmentés en vue du nombre considérable des électeurs. Dans la dernière élection les bureaux ont été ouverts pendant deux jours et tous ceux qui ont voulu voter ont pu le faire, mais l'élection présidentielle ne dure qu'un seul jour, et il faudra un plus grand nombre de bureaux pour que tous les enregistrés puissent déposer leurs votes.

Moulin a riz.—M. Ph. Hoelzel, propriétaire du nouveau moulin à riz qui fonctionne actuellement rue Tchoupitoulas, Nos 268 et 270, invite les planteurs à lui envoyer leurs ordres qu'il est prêt à recevoir et à exécuter d'une manière supérieure avec son moulin amélioré, reconnu comme un des plus parfaits dont on se soit jamais servi en Louisiane. M. Hoelzel s'occupera aussi de la vente des riz qu'il aura préparés pour le marché. Nous recommandons aux planteurs l'annonce relative à ce nouveau moulin dont les opérations leur offrent un double avantage: la bonne exécution et le bon marché.

Articles divers.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. A. O. Grieff & Co qui ont à vendre un grand assortiment d'articles alimentaires de qualité supérieure, depuis le beurre de Goshen jusqu'au sucre en poudre et au café de Rio. Ces messieurs tiennent aussi du porc et du bœuf salé et des fromages du Nord et d'Angleterre. Voyez leur annonce.

Nos citations latines.—Nous n'abusons pas des citations latines pour plusieurs raisons. L'une de ces raisons est que les citations risquent presque toujours d'être estropiées. Ainsi, dans notre article d'hier, l'expression bien connue *vœ victis*, malheur aux vaincus, était remplacée sur l'épreuve par *vœ victis*, qui n'a aucun sens, et, après la correction par nous faite, est devenue *vix victis*, ce qui en a encore moins. Nous donnons cette explication pour qu'on ne nous attribue pas les barbarismes et les solécismes qui sont les résultats d'erreurs typographiques.

M. Gustave Cruzat.—La mort vient de frapper un de nos concitoyens les plus justement respectés, M. Gustave Cruzat, qui vient de succomber à une douloureuse maladie. M. Cruzat a autrefois rempli avec honneur les places d'alderman et de recorder de la première municipalité, et depuis bien des années il occupait la position de caissier de la banque des "Mechanics and Traders." Un de ses frères a exercé pendant longtemps les fonctions de consul d'Espagne à Mobile, et un autre membre de sa famille, M. Manuel Cruzat, a été autrefois juge d'une de nos cours. M. Gustave Cruzat était un des derniers et des plus dignes représentants de cette famille justement honorée, et sa mort laisse un grand vide parmi l'ancienne population, où l'on peut dire sans crainte de se tromper qu'il ne comptait pas un seul ennemi. Le cortège nombreux et recueilli qui l'escortait hier à sa dernière demeure est un éloquent témoignage de l'estime universelle dont il était entouré.

Notice d'élection.—On trouvera dans nos annonces une notice d'élection de M. Thos. L. Maxwell, shérif de la paroisse d'Orléans, en exécution de la proclamation du 19 septembre, du gouverneur Warmoth, sur les élections présidentielles et congressionnelles de la paroisse d'Orléans et sur l'élection d'un représentant au Congrès pour le terme non expiré rendu vacant par la mort de l'Hon. James Mann.

Agrandissement de Ryback.—M. Jas. Ryback, dont le magasin est déjà très populaire parmi les dames, vient d'ajouter à son établissement une succursale où l'on trouvera un assortiment complet de marchandises sèches et de nouveautés. M. Ryback occupe maintenant les numéros 147 et 149 de la rue du Canal. On peut voir dans ses élégantes montres, un splendide étalage de soieries, de confections, et d'articles de tout genre rentrant dans le département de la toilette féminine ou constituant tous ces jolis accessoires qui servent à orner la coiffure ou ajouter de gracieux ornements à la parure. L'établissement de M. Ryback aura donc de nouveaux attraits pour les élégantes visiteuses qui le fréquentent.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—16 Octobre.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111 rue du Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	68	degrés.
Midi	75	"
3 heures P. M.	78	"
6 heures P. M.	76	"

Troubles a Jefferson.—Hier matin, vers 6 heures, M. D. C. Woodruff, accompagné de son sergent et du capitaine du 5me District, Baker, alla trouver M. Lathique, l'ancien chef de police et lui demanda de lui céder le bureau. M. Lathique lui refusant cette satisfaction, fut saisi par le capitaine Woodruff qui lui dit qu'il était son prisonnier.

"Laissez-moi et montrez-moi votre autorité. Si votre warrant est loi et rédigé d'une manière convenable, j'obéirai, répondit M. Lathique."

Le capitaine déroula sa commission et la lut tout haut. M. Lathique dit une seconde fois que si le warrant était une loi, il lui obéirait, mais non autrement.

Cette contestation s'étant ébruitée, les blancs de Jefferson s'attroupèrent au tour de la salle de ville, sous laquelle se trouve le marché et manifestèrent la disposition de résister aux forces de la police. Les nègres de leur côté arrivaient par groupes de 10 et de 20. Mais il n'y a pas eu de mêlée.

Les capt. Badger et Wodruff trouvant que la force de la ville était décidée à ne pas céder sur ce point et que la foule était armée de fusils de chasse, ne jugèrent pas à propos de pousser plus loin leur demande. Les forces dont ils disposaient n'étant pas suffisantes, selon eux, pour faire réussir leur mission.

M. Lathique dans une lettre publiée hier, dit qu'il a refusé d'évacuer l'office parce qu'il a été élu par le peuple, et que le capt. Woodruff n'avait aucune autorité pour l'arrêter. Il ajoute qu'il est justifié dans son refus par la volonté exprimée du peuple, qui est venu l'appuyer au premier appel.

Enregistrement.—Le major Sauer, un des préposés du 5me Ward, a donné à notre rapporteur des explications sur les enregistrements qui se font quelques fois après la fermeture des bureaux qui a lieu à six heures du soir. Pour éviter de renvoyer au lendemain, ceux qui sont présents attendant leur tour à ce moment-là, on les admet dans le bureau et on prolonge le travail d'un quart d'heure ou d'une demi-heure. Le major Sauer a déclaré que cela se faisait pour tous ceux qui étaient présents à six heures, sans distinction de parti. L'intention peut être bonne, mais le fait avait paru suspect aux citoyens qui nous l'ont signalé, et, pour éviter tout doute à cet égard, les préposés feront bien de ne délivrer de certificats qu'à bureaux ouverts. On ne peut avoir d'objection à ce que les préposés fassent preuve de zèle en travaillant quelques instants de plus. Le numéro du dernier certificat délivré jeudi était 3,063, il nous a été prouvé que le numéro du premier certificat délivré vendredi matin était 3,061. Les noms des préposés actuels du 5me Ward sont L. A. Sauer, L. D. Larieux, et T. Cavelier.

Enregistrement.—A la clôture des bureaux d'enregistrement le 14 au soir, le nombre des électeurs inscrits pour la paroisse d'Orléans était comme suit:

Premier ward	1,950
Deuxième ward	2,685
Troisième ward	4,166
Quatrième ward	1,883
Cinquième ward	2,850
Sixième ward	1,990
Septième ward	2,880
Huitième ward	2,000
Neuvième ward	1,920
Dixième ward	2,454
Onzième ward	2,044
Rive droite (jusqu'au 5)	1,955
Total, depuis le 25 septembre	28,743

Affaire Guérin.—Pierre Miller dépose qu'il a vu Forrest venir seul du marché aux poissons vers la table de Rose Nicaud et qu'il n'y eut aucune conversation entre Guérin et lui. Il s'étonne de ce qu'on eut tiré sur un individu sans raison.

L'officier Marigny rappelé dit que la déposition du témoin est fausse. Forrest ne vint pas seul au marché aux poissons, car il vint avec lui jusqu'à la place de Rose Nicaud.

M. Jon rappelé dit qu'il était un de ceux qui accompagnaient Forrest quand l'attaque contre Guérin eut lieu.

Un témoin restait à interroger, mais M. Castellano, avocat de la défense, y renonce et remercie la cour de l'attention avec laquelle elle a écouté les témoignages. La décision suivante est rendue:

"Après un examen scrupuleux de toutes les dépositions données, la Cour est d'opinion que l'affaire peut tout au plus s'élever à un homicide; en conséquence le prévenu est renvoyé devant la Première Cour de District de la paroisse d'Orléans, pour y être jugé sur l'accusation portée, et la caution pour sa comparution devant la Cour est fixée à $5,000, en bonne et solvable sécurité."

Joseph Liula s'est présenté alors et a signé un engagement pour la somme, après avoir déclaré sous serment qu'il possédait pour $40,000 en propriétés foncières.

Grand mass-meeting.—Ce soir, il y aura un grand meeting sur la place Congo, sous les auspices des clubs démocratiques indépendants de cette ville. Des discours seront prononcés par plusieurs orateurs distingués, parmi lesquels on compte le général Steedman.

Meeting.—Les habitants qui ont souffert de l'inondation sur les derrières de la ville doivent avoir un meeting, ce soir, à 7 heures, au coin des rues Bienville et Roman.

Les Wide Awake.—Ce club, qui n'est pas découragé par les nouvelles électorales et qui est déterminé à faire tout son devoir pour délivrer l'Etat de la domination radicale, a eu, hier soir, une réunion fort nombreuse. Entre autres résolutions, ce club en a adopté une qui dénonce vertement le Conseil de ville comme incompétent à administrer les affaires municipales. Nous félicitons les Wide Awake d'avoir pris cette initiative. Il est certain que les Conseils de ville ne méritent pas des compliments.

Les Broom Rangers.—Ce magnifique club s'est réuni hier soir pour compléter les arrangements relatifs à leur grand concert vocal et instrumental qui sera donné à l'Opéra, lundi soir, 19 du courant. Les services des plus habiles amateurs et artistes de notre ville ont été engagés et la soirée sera, sans aucun doute, des plus brillantes.

Les Cadets de Blair.—Une bannière a été présentée à ce club jeudi soir au théâtre St-Charles, par Miss Annie Brooks, qui a fait une jolie adresse à laquelle a répondu très brillamment le major Thos. L. Maxwell, shérif; après quoi une guirlande a été donnée par Miss Joséphine Todd. Une procession a terminé la fête.

Payement de la police.—La police a été payée hier, chaque membre recevant $44 en billets de ville et la balance en bons de ville de $50, ou $144. L'Hôtel de Ville était plein de coureurs, ou d'agents de courtiers offrant de prendre les bons à 66 c. sur la piastre.

Vol.—John Killean et S. S. Washington, (c), ont été arrêtés hier soir rue Gravier, sur l'accusation d'avoir volé plus de $200 à John Davidson, (c). Ils comparaîtront devant le Recorder.

Première cour de district.—Pour avoir volé une pendule valant $5, William Bell a été condamné à un mois de réclusion dans la prison de paroisse.

Pour avoir volé 125 volumes d'un ouvrage intitulé: "La Cause Perdue", édités par M. E. Lefranc, de la *Renaissance*, le nègre Célestin Clark a été condamné à 18 mois de travaux forcés au pénitencier.

L. Williams (c) pour avoir, de compagnie avec un autre nègre, Dan Thomas, commis des voies de fait sur Nelson Chill, a été condamné à $30 d'amende et 60 jours de prison. Son camarade a été condamné à 24 heures d'emprisonnement.

Thomas Redcliff et Thomas Scott, tous deux de couleur, convaincus d'avoir volé 12 billes en ivoire pour billard, ont été condamnés chacun à 24 heures de prison.

Vols.—Les quatre individus arrêtés pour le vol commis chez M. O'Roark, mercredi dans la nuit, sont John Davis, B. Mouquet, D. Rivo, Chas. Bratte.

Un mandat de perquisition ayant été émis contre Mary John et Antoinette Joseph, on a trouvé chez elles dix mantilles de soie et d'autres articles de femmes.

H. St James et D. Elliot sont accusés d'être entrés chez M. S. W. Hardy, au coin des rues Magnolia et Gravier, et d'avoir volé pour une quarantaine de piastres.

Escroquerie.—Deux individus se disant officiers du Revenu se sont présentés, l'un après l'autre, chez M. Farné, marchand de tabac et de cigares au coin des rues Clio et Dryades, et ils prétendant que ses boîtes de cigares étaient mal timbrées, ils ont réussi à obtenir de lui une somme de $50 en le menaçant de poursuites s'il ne s'exécutait pas. L'assesseur du Revenu, informé de cela, a engagé M. Berne à faire un affidavit contre les deux hommes, qui ont été traduits devant le commissaire des Etats-Unis.

Législature de la Louisiane.

Sénat.—Le comité des améliorations fait un rapport favorable sur un acte pour incorporer la compagnie des casernes et de Beaulieu.

Le comité de finances propose le renvoi à la prochaine session du mémoire de Benjamin Wett demandant un bill de secours, et le renvoi à un comité spécial chargé d'examiner les affaires des commissaires des levées du mémoire des entrepreneurs Murphy et Firtell.

M. Ray propose un bill pour autoriser les jurés de police à faire des levées privilégiées, les citoyens devant avoir $1 par jour et des rations ou être passibles d'une amende de $2 00.

Concours est donné au bill des allocations générales (déjà publié dans l'*Abeille*)

Le Sénat adopte une résolution pour charger un comité de vérifier les comptes de l'Auditeur, du Trésorier et de l'Imprimeur.

Sur motion de M. Brangun (dém) le bill sur le canal de la Nlle-Orléans à l'île aux Vaisseaux est référé à la délégation des paroisses d'Orléans et de Jefferson.

Sur motion de Campbell (rad), le bill 279 sur les députés-shérifs et la police métropolitaine est passé finalement.

M. Bacon (dém) présente un bill pour assurer la perception des taxes de 1867 à la Nouvelle-Orléans. Renvoyé au comité de finance.

Le Sénat se constitue alors en séance exécutive.

Chambre des Représentants—68 membres sont présents.

M. Pratt, (dém) de Claiborne, annonce à l'orateur que M. J. N. Judia, représentant de Lafayette, confirmé dans son siège par la Chambre, est prêt à prêter serment.

M. Judia s'avance alors et est reçu à serment par l'orateur.

La Chambre se forme en comité général et M. Noble, (dém.) d'Orléans, occupe le fauteuil.

L'adoption du bill de secours pour John M. Hogue et Charles Jones, fermiers du pénitencier d'Etat, est recommandée à la Chambre.

Est recommandé également le bill pour allouer une somme de $100 à chaque membre de la police ayant accompli un service spécial au palais de l'Institut, pendant la session.

Ainsi le bill de la Chambre pour payer à J. S. Edmondson la somme de $1,133 00 pour services rendus comme colonel d'un régiment de milice en 1864.

Aussi une allocation de $2,580 00 à Victor Gérodias, ex-collecteur de taxes d'Etat, pour le Second District de la paroisse d'Orléans.

Aussi le bill du Sénat No 236 pour autoriser la construction des bâtisses nécessaires, l'acquisition de machines et l'emploi d'un ingénieur au pénitencier d'Etat, et pour aviser au moyen de faire face aux dépenses.

McMillen, de Caroll, après la levée du comité, demande la reconsidération du vote par lequel le bill du Sénat incorporant la Société de prêts et dépôts, a été ajourné au second lundi de janvier 1869—Adopté.

La Chambre s'ajourne à samedi (aujourd'hui.)

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Manifeste du comité exécutif démocratique de Georgie.

Le comité national démocratique.

Sa réponse à la proposition de changer les candidats du parti.

Il juge l'expédient impraticable.

Lettre du candidat Seymour.

Il se met à la disposition du comité national.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 16—Le décret ordonnant une élection pour les Cortès dans les divers départements exclut les esclaves.

Madrid, 16.—L'amiral Nunez a été nommé chef de la flotte, et Libo commandant de l'escadre du Pacifique. Les prix des vivres et du vin sont en baisse.

Londres, 16—Le *Times* dit que si Burlingame adhère de bonne foi aux intérêts de la Chine sans prendre part aux intrigues étrangères, sa mission aura du succès.

Nouvelles de Washington.

Washington, 16—Des dépêches particulières de l'Indiana donnent presque comme certain l'élection de Voorhies et de Julian et portent la majorité de Baker à 1000.

Le quartier général de Hancock a été transféré à New-York. Ce qui suit est la réponse faite à une dépêche de cette ville demandant si la proposition pour un changement de candidats a été mise en avant par la démocratie de New-York.

"New York, 15 octobre.

"Jonah D. Hoover.—Washington.

"Pas d'autorité ou de possibilité de changer de front. Tous les amis considèrent cela comme impraticable et équivalant à une débandade de nos forces. Nous, de New York, nous ne sommes pas frappés de panique.

"Signé: S. J. Tilden, August Belmont et Augustus Schell."

Le général Hooker a été placé sur la liste d retraite avec le rang entier de major-général.

Le général Thomas est parti pour le Tennessee.

Nouvelles diverses.

Atlanta, 16.—Le comité exécutif démocratique de Georgie a lancé aujourd'hui ce qui suit:

"Les orateurs républicains ayant représenté dans la présente campagne que le peuple du Sud favorise le rétablissement de l'esclavage dans les Etats respectifs et voulait priver les nègres du droit de suffrage, pour détruire cette allégation et lui donner un démenti positif, il a été résolu par le comité central du parti démocratique en Georgie, représentant le peuple de l'Etat que l'imputation est très positivement fausse.

Pour prouver que le peuple ne désire pas le rétablissement de l'esclavage et ne pourrait l'effectuer s'il le voulait, le comité s'en réfère aux faits que cet Etat a ratifié l'amendement à la Constitution des Etats Unis, abolissant pour toujours l'esclavage et la servitude involontaire, excepté pour crime judiciairement ou légalement établi. Que le comité réitère la position qu'il a prise dans sa dernière adresse, sur le rapport du comité de la Chambre concernant l'état de la République; et que nous endossons également l'adresse du général Robert E. Lee et d'autres en réponse à la lettre du général Rosecrans, et que nous acceptons l'état actuel fait aux gens de couleur parmi nous, et leur protégerons dans la mesure de notre pouvoir dans le droit de suffrage qui leur est assuré par la Constitution des Etats-Unis, et les amendements qui y ont été faits, et par la Constitution et les lois de cet Etat.

Signé E. H. Cobanis, président.

Les républicains ont tiré le canon et tenu un meeting public hier soir en honneur de la victoire républicaine dans la Pennsylvanie et dans l'Ohio.

Atlanta, 16—Le journal *Constitution* condamne les suggestions faites pour un changement de candidats et adhère aux principes et à la politique du parti en conseillant avec ardeur une vigoureuse continuation de la campagne. Il accuse Belmont et le *World* d'indifférence ou de tiédeur et de vouloir vendre le parti aux porteurs de bons; il demande, en outre, un changement dans la présidence du comité national exécutif.

New-York, 16—Le *Democrat* dit que Seymour a écrit une lettre où il se met à la disposition du comité national.

Marchés européens.

Liverpool, 16, au soir—Coton calme et ferme. Céréales et provisions sans changement.

Londres, 16, au soir—Consolidés 91 3/4. Bons 72 1/2. Sucre calme.

Paris, 16—Rentes 69, 80.

Frankfort, 16—Bons actifs à 77 3/4.

Marchés américains.

New-York 16—Coton plus ferme. Vendu 2000 balles. Middling 25 1/2 à 25 3/4c. Farine inactive et en baisse. Argent très facile de 6 à 7. Escompte 7. Sterling plus faible 109 1/2. Or lourd à 137 3/4. Bons du Sud forts avec une demande croissante et une hausse.

New-York, 16 au soir—Actions, excitées et actives, fermes à la clôture avec une forte hausse sur les chemins de fer de l'Ouest. Balance à la sous-trésorerie, $97,000,000. Fonds publics, forts à la clôture. 5-20, 114 1/4. 10-40, 107 5/8.

Mobile, 16.—Coton ferme. Mid. 23 et 23 1/2. Stock 19,603.

Louisville, 16—Coton 23 1/2c. Mais nouveau 40c; vieux 98c. Avoine 50c. Farine $6 25. Porc $31. Graisse 19c. Whisky $1 30. Jambons 18c.

Cincinnati, 16—Farine de famille 8 50; mais 97. Coton en baisse; mid. 24. Whisky 1 23; Porc 30; Graisse 18; Beurre 35 à 40.

St Louis, 16—Tabac nominalement en baisse. Farine superfine 5 37 à 6 25, Epaules 13 1/4; Graisse 19; Whisky 1 27.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 16.—Descendant le Star avec des barges à 3 P. M.

Louisville, 16—La rivière baisse lentement, avec 4 pieds d'eau dans le canal; temps mouillé.

St-Louis, 16—Pas de changement dans l'état du fleuve.

Nouvelles des Passes.

Passe du sud-ouest, 16, 6 P. M.—Arrivés, le steamer Agnes Wilson de Brazos; la barque Pauline de Newport, avec un chargement de rails. Parti le steamer Crescent.

(Dépêches d'hier soir.)

Liverpool, 16, midi.—Coton, ferme. Stock 407,000 balles, dont 60,000 sont de provenance américaine.

Paris, 16—L'encaisse de la Banque de France a diminué de 22 millions de francs.

Washington, 16—Les derniers retours de l'Indiana donnent à Baker 500 voix de majorité, avec le retour d'un comté à connaître, mais ce comté vota pour les radicaux l'année dernière.

L'élection de Voorhies est maintenant douteuse. Le district de Julian est douteux également. Les démocrates le réclament.

Pennsylvanie.—Pas de nouveaux chiffres.—Les radicaux réclament toujours une majorité de 15,000. Rien de nouveau de l'Ohio.

Havre, 16—Coton 135.

Philadelphie, 16.—Les juges d'élection ont été interrompus dans leur compte par un mandamus, de la cour des Common Pleas, leur ordonnant de suspendre leur opération jusqu'à nouvel ordre, attendu que la cour est à examiner certains défauts de forme dans quelques precincts.

En dehors de la question des précincts, la majorité de Fox est de 1,979.

Washington, 16—4 sénateurs seulement et 15 représentants sont ici. Wade et Colfax ont ajourné leurs chambres au 10 novembre.

Les chefs de parti disent que le changement proposé des candidats est imprudent, impraticable et équivalant à la débandade des forces démocratiques.

Si un changement a lieu, ce sera en conséquence du refus de courir exprimé, d'une manière absolue, par les candidats.

Le comité central démocratique dit que le relevé officiel est nécessaire pour décider la Pennsylvanie.

New York, 16, midi—Argent facile à 6 et 7. Or 137 1/2. Coton un peu plus ferme. Mid. Upl 25 1/2.

Affaires d'Espagne.—Nous lisons dans l'*International*:

Voici le décret que vient de publier la Junte révolutionnaire de Madrid, et que nous extrayons du *Bulletin officiel de la révolution*:

"Le comité révolutionnaire de la révolution de Madrid, considérant que toute résistance à la révolution est inutile; que les militaires, même les plus soumis à la discipline et pleins d'honneur, doivent se refuser à verser le sang de leurs compagnons et concitoyens, lorsque, excités par l'amour de la patrie, ils se lèvent pour renverser un gouvernement haï, immoral et tyrannique, décrète:

"Tout militaire, à quelque grade qu'il appartienne, qui commanderait de faire feu sur le peuple ou sur l'armée, sera considéré et jugé comme traître.—Madrid, 20 septembre 1868."

On lit dans le *Courrier de Bayonne* du 23 septembre:

Le train express d'Espagne arrivé aujourd'hui à Bayonne comptait un grand nombre de voyageurs. Parmi eux se trouvaient MM. Luis Gonzalez Bravo, ex-président du conseil des ministres, Severo Catalina, ministre des travaux publics, le marquis Manuel de Orovio, ministre des finances; Rodriguez Rubi, ministre d'outremer. Tous ces personnages sont descendus à l'hôtel des Ambassadeurs.

M. Arazola, ex-ministre de la justice, est arrivé à Bayonne. On dit aussi que l'infant don Enrique de Bourbon est en ce moment à Biarritz.

On assure que M. le marquis de Salamanca se trouve à St-Jean-de-Luz, de retour de Madrid.

Sont arrivés à Bayonne:

S. Exc. M. le marquis de Bartanallana, ex-ministre des finances, et sa famille, venant d'Espagne, descendus à l'hôtel Saint-Martin;

Madame la marquise de Corvera et sa famille, venant de Paris, descendus au même hôtel;

M. le vicomte de Cerda et sa famille, venant d'Espagne, descendus au même hôtel;

S. Exc. M. de Hurtado et sa famille, venant d'Espagne, descendus au même hôtel.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 16 octobre.

La fin de la semaine commerciale est marquée par le calme du marché monétaire. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de 18 pour cent par an à 1 pour cent par mois les billets de premier ordre, et 1 1/4 à 1 1/2 ceux de second ordre; le papier de commerce, 1 par mois le No 1, sans garanties collatérales, et 1 1/2 à 2 le bon No 2. Un très bon billet, pour une somme ordinaire, accompagné de bonnes garanties collatérales, a été fait à 1 1/2.—Des billets hypothécaires sont escomptés, de temps en temps, à 10 p. c. par an pour le No 1, et 12 à 15 le No 2.—Les banques acceptent volontiers le bon papier de commerce, à courte échéance.

L'or a ouvert à 138 à 138 1/4 contre 137 5/8 à New York, et, après une demande modérée, a fermé à 137 3/4 à 138. Les transactions comprennent $10 000 à 137 7/8 à 138, $1000, $2000, $3000 et $6000 à 138, $40,000 à 138 1/8, $1000, $1000, $1000 et $4000 à 138 1/4. $10,000, option de 10 jours, dit jours, à 137 7/8.—Dans l'argent, $2000, en demi piastres américaines, se sont vendus à 135 à 135 1/2 et les piastres mexicaines à 140 à 140 1/2. La prime de cette dernière monnaie sur l'or a été de 1 1/2 à 3—3 pour les forts lots.

On a encore offert très peu de change étranger qui, malgré la baisse de l'or à New York, n'a presque pas varié. Les ventes de sterling sont: 2000 livres No 1 à 148 7/8, 5000 livres à 149 3/4, 1600 livres clear No 1 et 800 livres de banque à 149 3/4, 1000 livres de banque à 149 3/4, et 400 livres de banque à 150 3/4. Dans le change sur France, 250,000 francs (10,000, 50,000 et 150,000) en change de commerce No 1, ont changé de mains à 3 82 1/2 et 75,000 (25000 et 50,000) à 3 81 1/4. Le sterling peut être coté à 149 à 149 1/2 le connaissement No 1 et clear, 150 à 150 1/4 et 150 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3 82 1/2 à 3 81 1/4 le premier et 3 78 1/4 à 3 76 1/4 le second.

Le change américain est devenu beaucoup plus ferme par suite du peu d'offres de change de commerce, mais il n'y a pas eu de hausse positive. Les banques ont tiré sur New-York à 1/4 d'escompte (l'une d'elles a exigé 1/8). Les opérations sont: une somme assez forte, de banque, à vue, sur New-York, à 5/16 d'escompte, $30,000, en change de commerce, à 5/16, $10,000, $15,000, $30,000 et $30,000 à 3/8, $6,000 à 1/8, $15,000 à 7/16 et $10,000, à trente jours de vue, à 1 1/2.

Aucune vente d'actions ne nous a été annoncée.—$1,000 et $1,000 en nouvelles obligations de la ville, portant 10 pour cent d'intérêt, se sont vendues à 68, $1,500 et $3,000 à 68 1/2, ce qui est une hausse.—Une vente de $5,000 en bons de l'Etat a eu lieu à 54 1/2, taux qui indique une hausse. Les prix de ces bons étaient encore plus élevés vers la clôture.—Une somme assez forte en mandats de l'Etat (per diem) ont changé de mains à 75 et une somme ordinaire en vieux mandats de l'Etat à 65. Nous apprenons qu'il s'est vendu quelques mandats de la ville à ce dernier prix.

Nous cotons les actions de la banque de la Louisiane à — à —; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à 21 50 à 22; celles de la banque des Mechanics and Traders à $47 à $48; celles de la banque du Canal à $45 50 à $46; celles de la banque de l'Union à $32 50 à 33; celles de la banque des Citoyens à $138 à —; celles de la banque de la Nlle-Orléans à $34 50 à 35; celles de la banque du Sud à $85 à $90; celles de la banque des Marchands à — à —; celles de la banque du Crescent City à 19 à 20; celles de la banque d'Amerique à 142 à 144; celles de la banque City National à 64 à 67; celles de la banque Louisiana National à $90 à $91; celles de la compagnie d'assurance de l'Union à — à $65; celles de la compagnie d'assurance Hope à $49 à $50; celles de la compagnie d'assurance Germania à $38 à $40; celles du chemin de fer Pontchartrain à $88 à $90; celles du chemin de fer de Carrollton, à 90 à 92 50; celles du chemin de fer des Opelousas à $1 00 à $1 25; celles du chemin de fer de Jackson à $5 75 à $6 00; celles de la Presse à coton de la Levée à 60 à $60 50; celles de la compagnie de chemins de fer de la ville à $160; celles du chemin de fer de la rue St-Charles à $57 à $60, celles du chemin de fer Crescent City à $99 à 100; celles de la compagnie du Gaz à $146 à $146 50, celles des Water works à 50 à 50 50, les "sixes" de l'Etat de la Louisiane moins les coupons $61 1/4 à $62 1/4; les bons consolidés de la ville, à 72 à 72 1/2; les bons de la ville, émis en faveur de chemins de fer, à 64 à 65; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 81; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 42 à 43.

Il ne s'est presque rien fait dans les billets de la ville. Les courtiers ont acheté les petits lots à 37 1/2 à 38 d'escompte et vendu à 36 3/4 à 37 3/4.

BULLETIN COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille, Vendredi soir, 16 octobre 1868.

Coton—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 4200 balles qui ont changé de mains à une hausse en moyenne de 1/4 c, le good ordinary ayant été à 22 à 22 1/2 c, le low middling à 23 à 23 1/4, le middling à 23 3/4 à 23 3/4 et le strict middling à 24 à 24 1/4.

La demande a été bonne à l'ouverture du marché et bien que les facteurs aient haussé leurs prétentions, toujours est-il que la demande a été générale, qu'elle n'a cessé d'être active durant toute la journée et qu'elle a amené des ventes qui ont formé le montant précité.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1868, balles		3044
Reçu depuis notre dern. rapport	3522	
" précédemment	90637	94159
		97203
Expédié aujourd'hui	1036	
" précédemment	49627	50663
Stock en mains		46540

Fret—Le marché est calme et les taux de fret pour le Havre et pour Liverpool ont baissé. Les navires pour les ports étrangers et qui ne sont pas encore engagés suffisent et au delà aux offres, lesquelles ne sont pas trop nombreuses. Les vapeurs réguliers qui font le cabotage trouvent facilement à s'engager. Quant aux voiliers destinés aux mêmes trajets ils ne trouvent encore pas de transport à faire. Les taux dominants sont en ce moment comme suit, savoir: Coton sur vapeurs pour N York et pour Philadelphie 1 ct la liv, pour Boston 1 1/4 c, coton pr Liverpool 3/4d la liv., tabac pour New York $10 le boucaut, farine pour New York 85 à 90 c pour Boston et pour Philadelphie $1 le baril, mais pour les ports du Nord 20 à 22 cts. le boisseau. Sur voiliers les taux demandés en ce moment sont comme suit: Coton pour Liverpool 9/16 à 9/32 d la livre, pour le Havre 1 3/8 cent la livre, pour Brême 1 3/8 cts la livre, coton pour Gênes 1 5/8 c la livre, tabac pour Liverpool 45 à 47 s et pour le Havre $12 le boucaut, mais pour Liverpool 9 1/4 à 10 0 c le boisseau.

Tabac—Le marché aux tabacs continue à être dans un calme plat. Depuis mercredi il ne s'est vendu que 23 boucauts de l'article, dont 1 à 13 c la livre, 1 à 16 et 1 17 c, et 20—d'afriques à des conditions privées. Le stock est limité et n'est en grande partie qu'en quelques mains. Recettes totales depuis le 1er septembre 1868, 341 boucauts contre une exportation de 366. Stock actuellement en mains et à bord de navires, 2013 boucauts. Les taux sont comme suit:

Légers—Refused, 7 à 9; Common Leaf 9 à 10; Medium, 10 1/2 à 12, bon 14 à 15; fin, 15 à 17; Choice selections, 18 à 20; fin pour espagnols 24 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c Common leaf, 10 à 12; medium, 12 à 13 c; good, 15 à 16 c, fine 18 à 20 c; choice selections 19 à 22, Capes belles — —.

Sucre—Le stock de sucre de Cube s'affaiblit et celui des grades meilleurs est épuisé. La demande pour le placement est active et les prix ont une tendance à la hausse. Nous cotons 13 à 13 1/4 c le sucre en caisses, grades pour l'épicerie et le sucre en boucauts 12 à 11 1/4 c. Le sucre de la Louisiane se vend en détail à 14 c la livre du fully fair.

Mélasse—Nous n'avons à signaler aujourd'hui aucune vente de mélasse, mais nous cotons celle de Cube, à prendre par cargaisons à 38 à 45 et 50 c le gallon, selon la qualité.

Arrivages de l'Ouest—Le vapeur City of Alton, de St Louis est arrivé ici depuis notre dernier rapport.

Farine—Le marché continue à être calme et les affaires ne s'y font que par le placement. La superfine est rare et en demande et les prix de ce grade sont plus élevés, mais ceux des autres qualités sont les mêmes que précédemment. Il s'est vendu aujourd'hui 1800 barils, dont 100 de simple extra et 150 de triple extra à des conditions privées, 50 de superfine à 17, 117 de double extra à $7 75, 50 do au même prix, 213 de triple extra à $8, 50 do à $8 50, 100 de triple extra à $9 30, 200 d'extra de choix à $11 25, 100 de superfine, à $6, $7 25, 50 de double extra à $7 62 1/2, 175 do à $7 63, 100 do à $7 75, 150 de triple extra à $8 50, 50 do farine pour ce qu'elle vaut à $9 et 100 de triple extra à $9 25. A la clôture il a été impossible d'acheter de la superfine à moins de $7 le baril.

Maïs—Il en est arrivé quelques renforts, mais les approvisionnements au débarcadère en sont encore faibles. Les besoins du commerce local sont limités et le stock est trop peu de chose pour provoquer aucune demande pour l'étranger. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1400 sacs, dont 130 de nouveau de l'Ouest avarié à 70 c, 50 de l'Ouest, mélangé, à $1 02 1/2, 300 de blanc de choix, en magasin, à $1 10, 200 de la Louisiane à $1 12 1/2 do à $1 02 1/2, 30 do de mélangé à $1 05, 150 de blanc de l'Ouest, vieux à $1 08 et 300 de blanc à $1 07 1/2 le boisseau.

Avoine—Calme, mais ferme à 52 le boisseau. Ventes au même prix.

Son—Le marché est calme. 200 sacs vendus à $1 20. Baisse.

Foin—Le prime à choix de l'Ouest est rare et en demande, la qualité de choix commande $25 à $26 et $27 la tonneau.

Porc—Le marché est ferme et a une tendance à la hausse, les affaires sont actives. 50, 100 ou 200 barils de mess vendus aujourd'hui à $30 le baril. Hausse de 25 c le baril.

Bacon—Ventes de 2 barriques de côtés clear à 16 c, 5 do de côtés clear ribbed à 16 1/4 c et 5 à 16 1/4 c. la livre.

Saindoux—Le prime en tierçons se vend en détail 20 c, en barillets 22 c la livre.

Drèche et houblon—L'approvisionnement de drèche est modéré et la demande à $2 75 à $2 9 · le boisseau de drèche de l'Ouest. La drèche du Canada $2 85 à $3 le boisseau. Le vieux houblon se vend lentement à 10 à 25 cts et le nouveau à 30 à 35 c.

Farine de maïs—Il ne se fait que des affaires en détail à $4 50 et $4 75 le baril de farine séchée au four.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 17 octobre 1868.

Arrivé pendant la semaine—968 bœufs du Texas, 379 veaux et vaches, 2?6 cochons, 819 moutons, 51 vaches à lait.

Vendu—141 bœufs du Texas, 745 veaux et vaches, 237 cochons, 702 moutons, 17 vaches à lait.

A vendre 576 bœufs de Texas, 449 veaux et vaches, 351 cochons, 317 moutons, 42 vaches à lait.

[illegible: tableau des prix du bétail]

$100,000 DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6 ......RUE ST-CHARLES...... 6

Aussi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 août—3mPP

Nouveau Moulin à Riz, amélioré, Nos. 268 ET 270 DE LA RUE TCHOUPITOULAS. NOUVELLE ORLÉANS.

Le soussigné vient d'achever son Nouveau Moulin à Riz perfectionné, et qui lui permet de recevoir, etc.

Planteurs et des Marchands de riz.

[illegible]

Les planteurs et les marchands sont priés de laisser leurs ordres aux Nos 268 et 270 de la rue Tchoupitoulas. PH. HOELZEL, Propriétaire.

N. B. On trouvera constamment chez lui du riz, de la farine de maïs, du gru, de la farine et toute espèce de grains aux plus bas prix du marché.

Charrois gratis.

Un dépôt de Moulin à riz, à mais et à farine de la Louisiane est ouvert au No 47 de la rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle Levée, pour les marchands de ce voisinage. Les ordres pour riz, mais, farine de mais, gru, blé, seigle et grains de toute espèce seront promptement exécutés pour toutes les parties de la ville sans frais de charroi.

Les planteurs qui enverront leur riz à cet établissement auront l'avantage de le faire vendre par le propriétaire au prix le plus élevé du marché.

S'adresser au "Ons Bee 1868" du Bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans. 17oct—1m

JAS. RYBACK

147......RUE DU CANAL......149

Ouverture le 17 octobre.

Nous avons ajouté à notre magasin d'articles de fantaisie, une succursale renfermant un assortiment complet de marchandises sèches de fantaisie et du pays. Les deux départements ont de nouveaux genres d'articles de bonne qualité. 17 oct.—2f

71 rue du Camp 71

I. G. BERRY & Co.

Marchands de GROCERIE, de fonds et de fantaisie. Les ordres des familles sont l'objet d'une attention spéciale. Les marchandises sont livrées sans frais de transport. 17 oct—1m

DIVERS. DIVERS.

100 firkins BEURRE Goshen de choix,
50 caisses FROMAGES N.Y. State et English Dairy,
100 demi-barils BŒUF et PORC, Fulton Market,
50 barils BŒUF MESS de Domisick,
150 colis MAQUEREAUX nouveaux No 1—en barils, demi-barils et barillets,
50 caisses TOMATES fraîches,
20 barils FEVES blanches et fèves rouges,
100 caisses et quart caisses RAISINS,
10 barils RAISINS DE CORINTHE,
50 caisses CITRONS,
250 sacs CAFÉ RIO,
50 pochons VIEUX CAFÉ DE JAVA,
50 barils SUCRE en morceaux.
Venant d'être reçues et en magasin, à vendre par A. O. GRIEFF & CO., Au coin des rues Vieille-Levée et Bienville, à un îlet au dessous du Bureau de Poste. 17 oct—6

LYONS & STEVENS,

Fabricants, Marchands, en gros et en détail, d'Habillements, Chemises et toute espèce de Lingerie d'hommes, de jeunes garçons et d'enfants.

Les étoffes, la façon et le genre de nos articles sont supérieurs à tout ce qui se vend à la Nlle Orléans, et nous vendons à meilleur marché que partout ailleurs. Nous avons aussi un département de clientèle bien pourvu d'étoffes françaises, anglaises, allemandes et écossaises, en pièces, que nous taillons sur mesure. Souvenez vous de LYONS & STEVENS, 17 oct—3f Au coin des rues St Charles et Commune.

Collège de Spring Hill.

La réouverture des classes dans ce Collège a lieu, ouverte au public, aura lieu MARDI prochain, 27 octobre. Le Révérend Père Carlos, président du Collège, partira de cette ville avec les élèves confiés à ses soins, le 26 courant, par le train de 4 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Pour de plus amples informations et pour les comptes, s'adresser au Révérend Père L. Carlos, au Collège des Jésuites, encoignure Commune et Baronne, ou à M. Fourcine, agent du Collège, au No 36 de la rue Natchez. L. CURIOZ, Président. 17oct—16f

A Vendre.

Le MAGASIN DE CIGARES situé rue Royale No 171. S'adresser au Cabinet de Lecture de J. A. JAQUET, No 139 rue Royale. 17oct—2f

CHARBON. CHARBON.

Charbons Pittsburg et Anthracite de la meilleure qualité à vendre au plus bas prix du marché. On reçoit les ordres à la cour en face de la rue de l'Esplanade, et au No 10 de la rue Whitehall. 16 oct—6f D. STICKNEY

Notice d'Election.

Conformément à une proclamation de Son Excellence H. C. Warmoth, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, du 19 septembre 1868, tous les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans sont notifiés par la présente, qu'une élection sera tenue mardi, 3 novembre 1868, pour Un Electeur pour le Président et le Vice Président des Etats-Unis et un Représentant au Congrès du premier district électoral du premier district congressionnel, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du Mississipi et de toute la portion de ladite paroisse sur la rive gauche du fleuve, qui est au-dessous de la rue du Canal, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, comprenant les quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième et neuvième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses St-Bernard, Plaquemines, St-Tammany, Washington, Ste-Hélène et Livingston.

Un Electeur et un Représentant pour le terme non expiré rendu vacant par la mort de l'Hon. James Mann; et un pour le terme régulier du second district électoral et du second district congressionnel, composé de toute cette portion de la paroisse d'Orléans sur la rive gauche du fleuve au dessus de la rue du Canal, dans la ville de la Nlle-Orléans, comprenant les premier, deuxième, troisième, quatrième et cinquième districts représentatifs de la paroisse d'Orléans et des paroisses Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Lafourche et Terrebonne, et deux Electeurs pour l'Etat en général.

Les polls seront ouverts dans chaque precinct d'élection dans la dite paroisse d'Orléans, de 8 heures du matin à 6 heures du soir, le jour et à la date ci-dessus mentionnés savoir: MARDI le 3 NOVEMBRE 1868, pour recevoir les votes des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires des places qui seront nommés par les autorités désignées par la loi. L'élection devant être conduite et les retours faits à l'officier soussigné suivant la loi.

Bureau du shérif paroisse d'Orléans, Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1868.

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 17 oct—15

Une Grande Assemblée aura lieu SAMEDI SOIR, 17 OCTOBRE 1868, A sept heures et demie, SUR LA PLACE D'ARMES, (Ancienne Place Congo) Sous les auspices du Comité Central des clubs démocrates indépendants.

Les Hon. Geo H. BRAUGHN, ALBERT VOORHIES, M. A. FOUTE, Le général F. H. STEADMAN, Monsieur P. M. SCHILISKY et plusieurs autres orateurs distingués haranguent le meeting. Tout le monde est cordialement invité à venir entendre discuter les questions nationales et locales.

GEO. McD. BURKE, LOUIS PRADOS, E. LEMARIE, Jos. M. HARDY, C. S. RICE — Comité d'arrangement.

J. Paris Childress secrétaire du comité central des clubs démocrates indépendants. 16oct—3f

ATTENTION!!

Pendleton Guards Junior.

Les officiers et membres de ce club sont requis de se réunir à leur salle SAMEDI 17 du courant, à 6 heures, en uniforme pour assister à la présentation de deux COURONNES. Par ordre du Grand Marshal A. ANDRY. F. V. DE GREY secrétaire. 17oct

Wigwam du Club "Rough and Ready" du 6e Ward.

Les Officiers et les Membres de ce Club se réuniront dans leur wigwam, SAMEDI, 17 octobre, à 6 heures du soir, en grand uniforme pour assister à la présentation du drapeau et de la couronne qui doivent être offerts à ce Club. Par ordre. S. W. SCOTT, Président. J. PRADOS, Secrétaire. 17 oct

Quartier-Général du Club Español Infantes de Seymour.

Les membres de ce Club se réuniront samedi prochain, 17 du courant, à 5 heures et demie de l'après-midi, en uniforme complet pour aller recevoir une couronne d'une dame du Deuxième District, au No 30 rue St Pierre et une autre couronne d'une demoiselle du Troisième District rue Morales. Par ordre du Grand Marshal. 16 oct—2 V. PLANELLAS.

Cuartel-General del Club Español Infantes de Seymour

Los miembros que la componen se reuniran el Sabado proximo 17 del corriente, a las 5 y media de la tarde, con uniforme completo, para recibir una corona por una señora del 2do Districto, calle San Pedro, y otra otra por una señorita del 3o Districto, calle Morales. Por orden del gran Marshal. 16-oct—2f V. PLANELLAS.

AVIS.

Aux Contribuables de l'Etat, dans le Deuxième District.

Vous êtes requis de vous présenter de suite, à mon bureau, Bâtisses des Cours en face la Place Jackson, pour acquitter la TAXE SPECIALE D'UN POUR CENT prélevée sur la valeur de vos meubles et immeubles de l'année 1867.

Le contribuable doit être consacré au paiement des coupons dus sur les obligations (bonds) émis avant le 26 mai 1867, de tous les mandats d'Etat et de Convention qui en ont été pris sous la loi de la Convention du 5 de 18...

L. F. LEMARIE, Percepteur des Taxes d'Etat dans le 2me District. 16oct—5f

Avis aux Contribuables de l'Etat.

Vous êtes priés de passer à mon bureau, à l'angle des rues Adèle et Nouvelle Levée, pour y payer la taxe de 1 pour cent destinée à acquitter l'intérêt des obligations (bonds) de l'Etat, les mandats de l'Etat qui ont été émis et dates de la Convention ... sur la valeur totale assessée des meubles et immeubles qui figurent sur les tableaux d'assessment de 1867.

HENRY BENSEL, Percepteur des taxes de l'Etat dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans. 16oct—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1868.

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain sont priés de se réunir dans la salle de la banque de MM. Pike, Lapeyre & Brother, rue du Camp le MARDI, 17 du courant à 1 heure du matin à 2 heures de l'après midi, pour élire administrateurs pour l'année qui vient, et aussi pour tâcher un règlement de la Législature, intitulé: "Acte pour augmenter le capital et étendre les priviléges de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain." 16 oct—12f W. M. J. CARTER, Secrétaire.

GRAND DEBALLAGE DE Hautes Nouveautés ET Articles de Fantaisie.

GUEBLÉ & NIPPERT

137........Rue du Canal........37 (Bâtisse Touro)

Ont l'honneur d'annoncer à leur clientèle et au public en général qu'à partir de LUNDI 12 octobre, ils mettront en vente leur nouveau stock de MARCHANDISES fraîchement importées, à des conditions qui défient toute concurrence, soit comme prix ou comme choix des articles.

Nous citerons entre autres, des
GANTS de peau simples à $1 10 la paire,
Do double boutons à $1 25 la paire,
Do pour enfants, à 75 cts la paire,
GANTS de soie simples à $1 00 la paire,
Do double boutons, à $1 ?? la paire,
Do pour messieurs, à $??

Et comme toujours l'assortiment le plus complet de la ville de Véritables Gants Jouvin & Cie

Notre assortiment de GARNITURES et BOUTONS est très grand et des plus nouveaux, avec des prix en rapport à ceux des gants.

Franges soie effilées, Rubans velours et satin,
Do do bouillons, Rubans taffetas,
Galons de bambous, Garnitures crêpe,
Garnitures à dents satin, Tresses Irlandaises et Alpaca
Etc. Etc. Etc.

RUBANS pour écharpe, barbes nouveautés,
RUBANS écossais et RUBANS "Jardinière",
ECHARPES soie et satin noir, toutes nuances, etc.

Corsets français et Linge de dessous, pour dames et enfants.
Parures et Bracelets jais, Nouvelles Parures "Strass"
Demi-Parures écaille et corail Eventails ivoire et nacre,
Etc. Etc. Etc.

Articles pour Messieurs:
Chemises toile et coton, Cannes et Parapluies,
Caleçons et Chemises flanelles, Pantoufles brodées,
Faux Cols et Cravates, Ganterie et Bonneterie, Parfumerie française,
Pipes écume et Porte-cigares, etc.

Les dames sont respectueusement invitées à venir examiner ces nouveautés, et juger par elles-mêmes de la modicité de nos prix. 11 oct—1m—PP DMS

Au Public.

Nouvelle-Orléans 14 octobre 1868, Rue Toulouse, No 20.

Je certifie que j'ai acheté, chez MM. Fernandes & Villa un moitié de billet, No 8—55—61, classe 580 de la Loterie de l'Etat du Kentucky, que cette moitié de billet a gagné le gros lot de $5,000 et que j'en ai reçu le montant, aujourd'hui, de M. Chas T Howard, un chèque sur MM. Pike, Lapeyre & Brother. 16oct—M—PP J. CODET

LANTERNES! LANTERNES! POUR LES SUCRERIES.

La Compagnie d'Huile Sepoline peut vendre au prix l'huile desdites cinq perfectionnées pour sucreries, de l'huile Sepoline qui ne fait pas explosion des becs "Comet" et "Sun" perfectionnés qui avec l'huile, nous permettent de satisfaire les acheteurs.

Nous avons également un grand assortiment de LAMPES becs LANTERNES et GARNITURES DE LAMPES variées et des dernières genres. Nous offrons le tout aux plus bas prix du comptant, à notre dépôt, No 15 de la rue Dauphine, près Canal.

J. P. CROSS, propriétaire de la patente, E. M. HOOPER, agent général. 16oct—6f

CARABINES WINCHESTER.

Ayant reçu un stock complet de ces Carabines, nous sommes à même de répondre promptement à toute demande. On se rappelle, aujourd'hui que cette arme est l'égale dans le monde sous le rapport de la rapidité avec laquelle on la charge et on la décharge. Elle est l'égale de toutes les autres sous le rapport de la portée et de la justesse du tir. ... FOLSOM BROTHERS, Agents. 16 oct—1m

CAFE MOKA,

Encoignure Madison et Chartres.

Mr SPARICIO a l'honneur de rappeler à ses nombreux amis et au public en général qu'il a toujours chez lui un bon café moka, et que tout le monde trouvera à la grande renommée, et qu'on y sert aussi des meilleures liqueurs, parmi lesquelles il recommande tout particulièrement l'absinthe. 15oct—1m

ILET DE TERRE A LOUER.

A LOUER—Un îlet de terre, avec bâtisse, écurie, &c, situé dans la rue Dumaine, à deux îlets du Bayou St-Jean, très élevé, ayant été cultivé en jardin et qui n'a pas été atteint par l'eau de la dernière inondation. Les ordres seront au face de la propriété.—Possession immédiate. S'adresser à MANUEL ELLIOT, Passage de la Bourse, No ... près Bienville. 15 oct—3f

Moulin à riz—Moulin à riz.

Nous avons assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des moulins à riz, nous sommes à faire des moulins de toute grandeur, avec les machines à vapeur, et à préparation de riz pour le marché et à fournir les devis. &c. nécessaires.

On pourra voir à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vapeur et riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention en pilant et décortiquant ... vaut... LEEDS & CO 6e—6m Au coin des rues Delord & Suchet.

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées

ELKIN & Co.,

168..........Rue du Canal..........168 En face Christ Church,

Reçoivent, en ce moment, de Nouveaux Genres de Tapis VELOURS, BRUXELLES, TROIS FILS et INGRAIN.

Egalement: TOILES CIREES, STORES, RIDEAUX DENTELLES et DAMAS. Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendront aux plus bas prix du marché, au comptant. 1sept au 31 déc PP

I. O. O. F. Au Public.

Avis est donné que le 16 novembre prochain, la nouvelle salle des Odd Fellows sera dédiée, et les cérémonies se termineront dans la soirée par un grand bal dont les détails seront publiés dans quelques jours. Par ordre du COMITÉ D'ARRANGEMENTS. 15oct—1f

A. BROUSSEAU & Co,

17..........Rue de Chartres..........17

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES Chine et coco COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES; TOILES CIRÉES pour voitures et tables. TOILES CIRÉES émaillées.

ETOFFES à RIDEAUX, dentelle, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GUIMPES et GLANDS; CRIN, PELUCHE, MOQUETTE, etc. 27 sept—1an—PP

AUX PROPRIETAIRES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

On se propose d'organiser les propriétaires de la ville de la Nlle-Orléans en une société, à l'effet d'amener, toutes les fois que leurs intérêts seront en jeu,—en concert d'action de leur part—soit qu'il s'agisse de faire adopter des lois, d'encourager le progrès, d'empêcher une législation nuisible à l'Etat et à la municipalité, ou d'établir un système de taxes équitable et de veiller à ce qu'il soit équitablement appliqué.

La liste qui porte déjà les signatures d'un très grand nombre des propriétaires les plus riches et les plus respectables de la ville, est déposée aux bureaux de MM. C. E. Girardey & Co, No 17 du Passage de Bourse, entre les rues Canal et Douane, où peuvent venir se faire inscrire tous ceux qui désirent devenir membres de la société.

Dès que la liste aura reçu les signatures des principaux propriétaires, il sera annoncé une assemblée publique dans le but d'organisation définitive.

L'influence qu'une société de ce genre est susceptible d'exercer sur l'amélioration et l'embellissement de notre grande ville, et sur le bien-être de ses habitants, est si évidente qu'aucun propriétaire ne saurait lui refuser son coopération. 2? oct—1m

Argenterie plaquée

Une grande variété d'argenterie plaquée, doublée et émaillée, telle que huiliers, corbeilles à fruits, corbeilles à pain, services à café, pots à glace, bouts de table, cuillers et fourchettes en plaqué, coutellerie fine de table, couteaux de chasse, Hermines et montres ...; un grand assortiment de BIJOUX, DIAMANTS, PENDULES, PORCELAINES, BRONZES et ARTICLES DE FANTAISIE.

A. B. GRISWOLD & CO., Au coin des rues Canal et Royale, fabricants et importateurs d'argenterie, de tous genres, de coutellerie, fusils et pistolets. 15oct—3m

Intéressant pour tous.

Une chose qui réussit toujours.

Le Pain Pavot guérit des rhumatismes de la névralgie, des plaies de longue date, des ulcères, des foulures, des brûlures, du mal de tête, du mal de dents, des hémorroïdes, des douleurs au dos... JOHN GRAVES, seul agent, No 6 de la rue Carondelet. 15oct—1m, PP

A. SORRÉ. PARIS. E. SORRÉ. NEW ORLEANS.

A. SORRÉ.

Importation directe d'articles de fantaisie de Paris:

55, RUE DE CHARTRES, N. O. 52 rue Paradis-Poissonnière, 132 faubourg St-Denis, Paris.

Rubans, trimming, fleurs, dentelles, chapeaux, fausse bijouterie, plumes, gants, velours, &c. Cette maison, qui achète pour la Nouvelle-Orléans par l'intermédiaire de commissionnaires... 30sept—1m, PP A. SORRÉ.

FANTAISIES NOUVELLES.

La Maison Dorbée offre en ce moment à sa clientèle un des plus beaux assortiments d'articles de MODES et NOUVEAUTÉS qu'il y ait sur le marché. Elle a en outre un des plus variés, se composant de CHAPEAUX de toutes les formes et pour tous les âges, FLEURS, PLUMES, RUBANS de toutes qualités et largeurs, FRANGES et GALONS, PASSEMENTERIES, BLONDES, CREPES, TULLES, BRODERIES, GANTS, SOIERIES, VELOURS, ainsi que toutes les fournitures à l'usage des modistes et couturières. SPECIALITÉ DE PARURES POUR MARIÉES.

Le tout est offert à des prix très modiques. Venez et jugez. 11 oct—1m J. PERBES Jr. 37 rue Royale.

MADAME SOPHIE SEEUWS,

150......RUE DU CANAL......150

A l'honneur d'annoncer que son magasin sera transporté, le 1er novembre, à l'encoignure de la rue du CANAL ET BOURGOGNE, dans l'ancienne maison de Humbert, et que le vendra toutes ses marchandises à 25 p.c. au dessous du prix coûtant jusqu'à cette époque, un grand choix de Chapeaux garnis à la dernière mode à $5. 9oct—au 1er nov

Modes & Nouveautés.

Un joli et nouveau choix de ces articles vient d'être reçu par

E. L. E. BONNET

93 Chartres au 1er

et est offert aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très avantageux. 4oct—1m

Bourbon Bakery.

58 et 60, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

M. J. LANGLES a l'honneur de rappeler à ses nombreux clients de la ville et de la campagne et au public en général qu'il a toujours un assortiment complet de pains et biscuits de toute espèce, frais et de première qualité, dont les prix offrent des avantages marqués.

TELS QUE PILOT BREAD, SODA CRACKERS, CREAM do, BUTTER do, PIC-NIC do, CRACKNEL CRACKERS, GINGER NUTS.

Et toute espèce d'autres biscuits qui se vendront sur la place de la Nouvelle-Orléans. 11 oct—6f—et 1m 5ps

Nelligan & Bassetti, ENCANTEURS.

Bureau, No 164 de la rue de la Commune.

Les soussignés ont transporté leur bureau du No 54 de la rue Carondelet, au No 164 de la rue de la Commune où ils se chargent des ventes de propriétés foncières, de mobiliers, de polices d'assurance, produits, meubles et de ventes du ... etc.

Ayant abandonné leur salle d'encan, ils consacreront tout leur temps et toute leur attention aux affaires qui leur seront confiées.

Ils remercient leurs amis et le public de l'appui dont ils les ont honorés et espèrent qu'ils le leur continueront. 1er oct.—am25 PP NELLIGAN & BASSETTI.

GRAND SACRIFICE DE MARCHANDISES, POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

PEPIN & TURCOTTE,

151 Canal, entre Royale et Bourbon.

$300,000

De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.

A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 26 octobre nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises feront bien de profiter de cette bonne occasion, qui ne se ... une réduction de 25 à 40 pour cent meilleur marché qu'elles ne pourront acheter en d'autre circonstance. 15 sept—1m PP P. & T.

Salle de Billards St-Charles.

Le soussigné annonce à ses amis, à ses clients et à tous ceux qui aiment le jeu de billard, qu'il vient de mettre en parfait état son vaste salon, sous l'hôtel St-Charles, rue Gravier; qu'en outre de ses vieux billards qui ont tous été mis à neuf, et qui sont tous des plus belles... 10 oct—6f CHS. LACOUME Propriétaire

Le Docteur THOMAS LAYTON

Offre respectueusement ses services au public.

Cabinet, No. 67 de la rue de Chartres. 2 oct—1m

Bois de Corde et Briques

A vendre pour le compte de la succession de Veuve B. JOURDAN

400 CORDES de bois de cyprès et f... 200,000 Briques du pays. S'adresser à la briqueterie Jourdan côté de Canal... 8oct—8

J. A. CELLES, ARCHITECTE ET ENTREPRENEUR,

Vient d'arranger ses ateliers rue Bourgogne, No 125, de façon à répondre avec la plus grande célérité à tous les ordres qui lui seront confiés. Il y sera visible tous les jours, de 7 à 9 heures du matin et de 3 à 6 heures du soir. Les ordres peuvent aussi être laissés à son bureau, Passage de la Bourse, No 37 où il continue à s'occuper de plans de construction et de plans de ventes. A vendre une quantité de portes et fenêtres. 4oct—1m PP

LEGENDRE & BOUGERE,

No 279 de la rue Vieille Levée, entre les rues Ursulines et Hôpital.

GROCERIES

Ont constamment en magasin un bel assortiment de groceries, liqueurs, etc, etc. Les ... marchandises sans frais de charroi dans toutes les parties de la ville. 7oct—1m

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES. Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c., Nos. 23 & 25, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Boucauts et à l'acquitté. SEULS AGENTS DES MARQUES CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO., COGNAC. GAUTIER FRERES, GOLDENBURG, HENRY SUTTON, ALEX SEIGNETTE, LA ROCHELLE. LARRONDE FRERES, COGNAC. L. O. LANTEE.

IMPORTATEURS — Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE" De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres. Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses. J. Lebrun, "Eagle Brand", T. Donnet, "Lion Brand", F. F. Eysser, Ch. Tesilon, Larrande Frères, Margaux Haut-Brion, Haut-Brieteme, ... la CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi barriques et caisses bouteilles et demi-bouteilles; vins Rue de A. De Luze & Fils.

Champagne. Les célèbres "Black Seal", Vin Impérial et Royal Hunter de Xer. Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Millory Monnerot et autres marques en boute lles et demi bouteilles.

Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Patés Truffés de Gérard Jne et Fils. Bouchons, A. Delpéch; Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Pruneaux, Porto, Sherry et Madère. 1er oct—6m

TAXES.

Mandats de l'Etat pour le paiement de toutes les taxes et licences de l'Etat, à vendre par J. HERNANDEZ, No 11 de la rue Carondelet. 15 oct—8m

O DUHAMEL, opticien,

111, rue du CANAL, près de la Banque d'Amérique, ci-devant rue de Chartres,

Tient un grand assortiment de LUNETTES pour toutes les vues.

M. DUHAMEL ayant une longue pratique comme opticien, informe les personnes qui ont besoin de lunettes qu'il peut adapter aux vues faibles des verres qui ne produisent pas les mauvaises conséquences qui sont ordinairement la suite de l'emploi de mauvaises lunettes.

Ses verres de lunettes fabriqués spécialement pour lui sont garantis parfaits.

Il recommande comme une grande amélioration les lunettes à double foyer, pour voir de près et de loin dans les mêmes verres. Aussi les verres cylindriques pour myopes et presbytes.

Les verres en vrai cristal de roche (pebbles) sont appliqués scientifiquement aux vues, auxquelles ils sont propres—ces verres n'étant pas également bons pour de certaines affections de la vue.

En magasin: Une immense variété d'instruments de toutes natures, tels que Théodolites, Niveaux, Compas, pour l'arpentage, Microscopes, Baromètres, Thermomètres, Trés-liqueurs, &c., &c. Longues-vue marines, Jumelles de théâtres, Boites de compas, Bal nces de toutes sortes, Machines électriques, Meubles, &c., &c. Instruments de marine, livres et cartes hydrographiques et vues stéréoscopiques.

NOTA: 6 000 lanternes de couleurs en papier, 3,000 verres de couleur avec mèches pour illumination. A vendre en gros et en détail. 16oct—1m

Café Démocrate,

No 58......RUE ROYALE......No 58 (Près Bienville—Nouvelle Orléans.) W. G. MARS, Propriétaire.

Le public trouvera dans cet établissement la meilleure Bière, Vins de Rhin, Liqueurs, &c. 15oct—6m

Avis aux Contribuables de l'Etat.

Vous êtes priés de venir payer, à mon bureau No 110 de la rue Carondelet, la taxe spéciale de 1 pour cent destinée au paiement de l'intérêt et sur les obligations (bonds) de l'Etat, sur les mandats non encore payés, ainsi que celle de dette et les mandats de la Convention ... la taxe sont prélevées sur la valeur de tous les immeubles figurant sur le tableau d'assessment de 1867.

F. C. MAHAN, Percepteur des taxes d'Etat dans le Premier District de la ville de la Nlle Orléans. 14 oct—1m

Pertes sur mer payables à New-York ou en Europe.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane, dont le bureau est au No 120 de la rue de la Commune, annonce à ses amis et au public qu'elle a conclu des arrangements pour payer ses pertes sur mer à New York, Liverpool, Londres et au Havre ... et qu'elle a eu par ... Bureau d'Assureurs de la Nlle Orléans. Nlle Orléans, 15 octobre 1868. 6 oct—1 ano—1m. prix 2m 2f pm

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs.

J. M. Lapeyre, W. S. Mount,
John Davidson, J. B. Poultney,
H. Zuberbier, Wm McCulloch,
L. N. Marks, Wm Cosby,
E. S. Schmidt, T. F. Rhaff,
Wm Cooper, Anthony Sambola,
W. S. Pike, Patrick Irwin,
David McCord, John C. Stoufer,
J. Caufield, C. Cavaroc,
Conard Stith, W. C. Nichols.

Officiers.

JOHN DAVIDSON........Président.
W. S. PIKE........Vice-Président.
E. W. YOUNG........Secrétaire.
L. A. FOURNIER........Trésorier.

W. B. KOONTZ, Avocat.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur,
N. C. FOLGER, Agent.

Bureau: No 139 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16 oct—1an

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane. Nouvelle-Orléans.

Total des primes dans l'année expirée le 30 sept 1868		$134,193 42
Savoir: Primes d'incendie	$40,869 45	
Primes de mer	20,395 21	
Primes d'incendie	72,913 76	134,193 42
En moins Primes remboursées	2,883 86	
Primes non expirées	14,440 01	16,323 18
Montant net des primes		$117,904 64
PERTES PAYÉES		
Pertes par incendie	$13,288 20	
Pertes sur mer	14,413 16	
Pertes sur les rivières	17,609 34	
	$45,311 93	
Réassurances	3,220 60	
Gains par pour cent de réfection	11,768 72	
Taxes et revenu intérieur	6,564 32	
Dépenses, loyer et intérêt moins l'intérêt et profits et pertes	13,341 36	91,743 94
Bénéfice net		$25,910 94
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets recevables		$17,062 00
Primes en voie de perception		12,384 47
Frais garantis		4,651 12
Prêts sur hypothèque		15,600 00
Placé en actions de banque		61,3,5 00
Actions du Valette Dry Dock Company		7,8 0 00
Actions du Good Intent Towboat Company		700 00
Actions de la Comp. d'Ass. de l'Union		6,415 00
Scrip des Compagnies d'Assurance		17,317 50
Propriété foncière		9,6 5 3
En caisse		20,943 41
Billets de souscription		25,546 62
		$235,339 98

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L. W. BAQUIE, Secrétaire. E. GARUCHEAU, Président.

ÉTAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé par devant moi, ce 15 octobre 1868. S. MAGNER notaire public.

La Direction a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 2 novembre prochain. Elle a, en outre, déclaré un dividende scrip de trente trois ... pour cent sur les primes participantes de l'année expirée le 30 septembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 décembre prochain.

E. GARUCHEAU, Président, A. BALDWIN, Vice Président, L. W. BAQUIE, Secrétaire.

DIRECTEURS De la Comp. d'Ass. Mutuelle de l'Etat de la Louisiane.

O. Berolet, A. Baldwin, D. P. Logan,
Chas. J. Leeds, A. Palacio, J. Zolley,
D. Borligny, William Heyl, S. Cambon,
E. H. Harris, Alex Marks, A. Tertrou,
J. Lapene, D. L. Kernion, I. D. ...,
L. H. Gardner, W. B. Conger, G. B. Bancroft,
Thos Bisin, A. Eimer Bader, M. J. Hauck,
Aix McGregor, A. D. Grieff, E. Ganucheau,
J. A. Braselman, F. Laborde, A. Wiltbank,
O. Hopkins, S. Herrmann, C. H. Mouton,
L. F. Folbier, E. Bordelots, E. F. Mioton.
16 oct—1m

JOS. RIFFLARD & SONS, Successeurs de **V. Durand & Rifflard,** Négociants commissionnaires 47 Vesey Street, NEW-YORK. 2 sept—4m—M J S—P. P

Dissolution de Société

La société existant sous la raison sociale de Bonneval & Dolhonde est dissoute de consentement mutuel, à partir du 1er courant. La liquidation sera effectuée par Alex. Bonneval, qui signera en liquidation. Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1868. ALEX BONNEVAL, JOHN DOLHONDE. 13oct—6f

Avis de Société.

Les soussignés annoncent à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison Payan & Zebal pour le commerce des habillements, de la lingerie et tous les articles qui se rattachent à ce genre de commerce. Leur magasin est encoignure de l'Hôtel St-Charles, à un magasin du coin de la rue de la Commune.

THOMAS C. PAYAN. HENRY L. ZEBAL. Nlle-Orléans, 7 octobre 1868. 9 oct—1m PP

Pension Française.

TENUE PAR Mme J. MAXUC, No 79 RUE ST. LOUIS, ENTRE ROYALE ET BOURBON.

Table excellente. Bon vin. Déjeuner à 8 heures et demie. Table d'hôte à 4 heures et demie. Chambres garnies. Prix modérés. 10 oct—1m

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CARADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE 186......RUE DU CANAL......186 entre Bourgogne et Remparts, exécute scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 19 mai—1m PP

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky

POUR LE 16 OCTOBRE — CLASSE 504. Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri. Plan de Police.

48 59 40 52 12 35 13 74 54 49 11 34

Les tirages ... de toutes les loteries légitimées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues St Charles et Union.

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 14 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de maçons

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 16 OCTOBRE. No 546.

28 57 76 65 34 75 60 40 48 38 23 61

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer", d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les numéros ... sont déposés au bureau d'Atlanta au "General Office", No 16 Commercial Place, où l'on peut les voir. Les meilleures données sur ... et pale le montant des lots gagnés. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

Remerciements.

Je souffrais depuis huit ans, d'une affection nerveuse ... la partie ... et du ... que les plus ... médecins de la New-York et de la Nouvelle-Orléans, sans obtenir le moindre soulagement. ... on m'a recommandé ... Dr Thiele No 217, rue Bienville, entre Tremé et Marais, dont j'ai ... traitement ... de ma maladie. ... Dr Thiele ... J'ai ... présente l'expression de mes remerciements... 14oct—6f JULES COURT.

Changement de Local.

J. E. VILLAVASO, Négociant-Commissionnaire en général,

AGENT pour le célèbre VIEUX WHISKY BOURBON de 1856, de M. Ilvain, vient de transporter son magasin du No 94 rue Magazine au No 102 rue Poydras, entre les rues Camp et Magazine, il a constamment en mains: Farine, Porc, Jambon, ... et Combinaisons des produits de l'Ouest; Whisky, ... 11 oct—6

Attention, Cultivateurs!

100,000 Plants de RAMIE, équivalant à 25,000 seront fournis pour le mois le plus prochain au cultivateur, lesquels qui désire expédier à un compte à temps, cette importante culture. La préférence sera donnée à une personne de ... J. NAGOUA rues Royale Conti. 9 oct—3

Whiskey! Whiskey!

La maison O. Kernel de Cincinnati, offre du Whiskey à $1 20 le gallon.—S'adresser chez MANUEL, 51, rue Dumaine (entre Chartres et Levée), seul agent de cette maison pour la Nouvelle Orléans. 11 oct—1m

Théâtre de l'Opéra.

L'Administration voulant favoriser les représentations des grands ouvrages nouveaux toute personne qui ... donnera ... toute ... dès le premier ... Théâtre de l'Opéra, au bureau de M. GRAVIER. 14oct—1M.

Mme. Vve. BAUSSET, ACCOUCHEUSE,

A l'honneur d'informer les dames de sa clientèle qu'elle est de retour à la Nouvelle Orléans. Sa résidence est toujours rue Dumaine No 79 entre Royale et Bourbon. 14 oct—1m

Demande de Commis.

On demande un bon commis correspondant en Français et en Espagnol. De bonnes recommandations sont indispensables. Adresser C. D. T. Lock Box N. 60 P. O. 14 o t—6

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

Est prête à recevoir et à livrer le fret. Jusqu'à nouvel avis, les trains partiront du dépôt à 6, 8, 10 heures du matin, et à midi, 2, 4 et 6 heures du soir. Le dimanche les trains ... GEORGE PANDELY, Surintendant. 6oct—P.P.

Changement de Local.

A. DUCHIRON, cordonnier et W. J. SEERE ont transporté leur magasin, du No 4 à ... de la rue Tchoupitoulas au ... par la propriété ... Les jours de vente sont: Les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS, ils ... également ... 7 oct

MUSIQUE. MUSIQUE.

Transfert de magasin.

A. ELIE, marchand de musique, de pianos et autres instruments a l'honneur d'informer sa clientèle et le public qu'il a transféré, à partir du 1er octobre 1868, son magasin du No 141 rue Royale, au No 16 de la même rue, bâtisse de l'ancienne poste. 22 sept—1m

Demande

Une bonne cuisinière, blanche ou de couleur, sachant blanchir et repasser trouvera dans une petite famille, une place bien rétribuée, s'adresser au No 7 de la rue Prieur, entre Canal et Douane, première maison sur la droite. 1 oct—6f

Demande de Billets Hypothécaires, Au No 158 rue de la Commune. 10 oct— F. A. DUCROS.

A Vendre.

Le CAFÉ situé à l'encoignure Toulouse et Bourbon, face à l'Opéra Français, faisant de très bonnes affaires durant la saison du théâtre. S'adresser sur les lieux, ou à L. Casson, 225 Vieille-Levée. 8 oct—1

Propriétés à louer.

A LOUER,

Une maison à étage, située dans la rue des Ursulines, près Tonti, ayant 4 chambres et 2 cabinets cuisine à étage et à 2 chambres; jardin, cour en ciment et arrière-cour. Possession le 1er novembre. S'adresser sur les lieux. 16 oct—3

Belle résidence à louer.

La MAISON No 19 rue ... entre Bourbon et Dauphine, ... avec 6 chambres, ... cuisine, écurie, ... Possession ... 15 oct—MPP No 37 rue de Chartres.

A Louer,

Une maison basse située encoignure Kerlerec et Derbigny, à ... de la rue de l'Esplanade et de la rue Claiborne. On peut en prendre possession le 1er novembre. S'adresser au bureau No 79 de la rue Bienville ou à C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. 14 oct—

A Louer,

Le premier étage de la maison de l'encoignure Canal et Bourgogne ... S'adresser à Mme Sophie Seeuws.

A VENDRE

Une propriété située à 45 milles de la Nouvelle Orléans, ... Baptist ... Marcella Ferrignon et ... d'un ... Fl... et ... cuisine ... S'adresser à E. DEL. & O'AUDOT, ... Exchange Chartres et St. Louis, N. O.

A LOUER,

Une maison à deux étages située rue des Remparts, No 136, entre St Pierre et Orléans. Livrable le 1er novembre. S'adresser rue Ste-Anne No 251. 2 oct—

A LOUER,

LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon. On peut en prendre possession immédiatement.

—Aussi—

Une maison basse, à quatre chambres, avec cuisine, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, à proximité des chars de la rue Claiborne et de la rue de l'Esplanade. S'adresser au bureau du rez-de-chaussée, No 79 rue Bienville. 6 oct—1

Magasin à Louer.

Le magasin en briques à trois étages situé rue de la Douane, No ..., entre les rues Chartres et Decatur. On peut en prendre possession à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à THOMAS & SPEAR, 33, rue Bienville, entre Chartres et Levée. 1er oct

A LOUER.

La grande et belle maison No 113 rue Dauphine, entre Toulouse et St. Louis. S'adresser à E. A. LULLING 24 rue Union ou à F. AVENDANO, 130 rue Commune. 7sept—1m

A Louer,

La belle maison No 16, rue St Louis entre Remparts et Bourgogne (ancienne maison de J. M. Caballero.) S'adresser à C. MADOULE ... 26 sept—1m

A louer

Tout le ... étage ... au coin de la rue Moreau ... Royale et ... S'adresser au magasin. 9sept—1f